

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V.64 Vœu relatif à l'éclairage des franchissements ferroviaires de la passerelle Marcelle Henry et du pont Mère Teresa

Le Conseil de Paris,

Considérant l'ouverture retardée de la passerelle Marcelle Henry en raison de difficultés techniques ;

Considérant que l'éclairage de la passerelle Marcelle Henry doit être renforcé pour garantir la sécurité de ses usagers ;

Considérant que dans le même secteur, le pont de la rue Mère Teresa doit également bénéficier d'un éclairage suffisant pour assurer la sécurité de ses usagers ;

Sur proposition de Geoffroy BOULARD, Alix BOUGERET, Valérie NAHMIAS, et les élus des groupes Les Républicains et Indépendants et UDI-MODEM, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris procède rapidement à une évaluation de l'ambiance lumineuse de la passerelle Marcelle Henry et du pont Mère Teresa et adapte si nécessaire, les installations nécessaires à l'éclairage de ces deux ouvrages